Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 73 (1928)

Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIIIe Année

Nº 7

Juillet 1928

Les manœuvres de la brigade d'infanterie 2.

(Carte Lausanne 1:100 000.)

Ces manœuvres se sont déroulées du 27 au 29 mars, dans la région, bien connue des officiers de la Suisse romande, comprise entre Yverdon et les Combremont-Aumont.

Elles offraient un intérêt tout particulier, du fait que cette brigade était la première qui devait manœuvrer avec des unités dotées du F. M. et en appliquant les principes du nouveau règlement de service en campagne.

Dirigées par le colonel Couchepin, elles mettaient aux prises le régiment d'infanterie 3 (moins la comp. car. I/13), renforcé de l'escadron de dragons 2, d'un groupe de canons lourds auto à 3 batteries (parti rouge), et le régiment de carabiniers 4, renforcé de l'escadron de dragons 25 et du groupe d'artillerie de campagne 2 (parti bleu). Chaque commandant de parti disposait encore d'un bataillon d'infanterie, d'une compagnie sanitaire, et le régiment d'infanterie 3 d'une compagnie de sapeurs supposés. Qu'il me soit permis de dire, entre parenthése, que je ne vois guère l'utilité d'attribuer des troupes supposées aux partis pour des manœuvres. Ou les commandants les oublient dans leurs ordres, ou, s'ils les emploient pour des missions, cela déroute tout le monde, puisque les troupes réelles ne sont pas sur le terrain. Il faudrait au moins les marquer par des fanions. Les ravitaillements étaient effectués par la compagnie de subsistances II/1.

Le thème de la manœuvre était, dans ses grandes lignes, le suivant :

Rouge, après avoir traversé le Jura en force et refoulé les détachements de couverture bleus, a atteint avec sa 1^{re} divi-